

Douze engagements pour un rebond industriel régional.

Pourquoi une charte

Préambule

Nos pensées vont d'abord aux femmes et aux hommes touchés par la maladie ainsi qu'à leurs familles. C'est en prenant la mesure de leur peine et de leurs souffrances que nous trouvons la force d'envisager comment éclaircir leur avenir.

Dans un premier temps nous réaffirmons la nécessité de respecter les mesures sanitaires préconisées. Ensuite notre devoir est de nous engager à rebondir industriellement pour garantir le nécessaire équilibre économique et social qui assurera cet avenir et faire de l'industrie le patrimoine du futur de notre région.

Les constats et les évidences

La crise du Covid19 met en lumière deux évidences cachées, des paramètres fondamentaux dont il faudra tenir compte malgré les circonstances dramatiques qui ont permis leur révélation.

- La première c'est qu'un pays ne peut être puissant et maître de son destin, et plus encore dans les périodes de crise, sans une Industrie et une Agriculture forte. Sans minimiser les autres activités, elles sont les fondations sur lesquelles se construisent et se finance l'économie, sur lesquelles s'élaborent la démocratie et la liberté. Nous ne plaidons pas pour un nouveau monde mais pour conserver tout ce qui est bon dans notre société française, la démocratie, la liberté, la sécurité, un système social performant. Pour que nous ayons rapidement la volonté et les moyens de les améliorer, de les pérenniser nous affirmons que l'industrie est la colonne vertébrale économique et sociale de notre région.
- La seconde c'est que les industries sont interdépendantes et concourent toutes peu ou prou à produire des biens indispensables au fonctionnement de notre société et au bien-être de ses habitants.

Ceci posé, il est aisé de comprendre qu'il ne peut y avoir d'arrêt complet des industries, voire de listes officielles de restriction d'activité sans prendre le risque de ne plus être en mesure de faire fonctionner ce qui est vital. En effet, une fois achevée la consommation des stocks aux différents niveaux de la chaîne de production, la pénurie de biens de première nécessité durera encore le temps que l'ensemble de la chaîne redémarre en partant de son plus petit élément. Les conséquences du désastre qui en résulterait sont faciles à imaginer. Le pays pourrait bien être au bord du chaos.

Certains pays comme l'Allemagne ont connu des crises profondes et ont su remettre en cause leurs méthodes, anticiper l'avenir, comme l'a fait la Chine, et engager une croissance compétitive.

Nous devons avoir le bout du tunnel en ligne de mire. Nous devons préparer le difficile rebond et pourquoi pas rebondir plus haut, tout en veillant à rester en vie chaque jour.

La France a de nombreux atouts pour sortir de ce tunnel si elle sait trouver les leviers d'une croissance nationale compétitive plutôt que de s'engager dans une compétition inter-régionale.

C'est donc une nécessité vitale que de mener une lutte sans merci contre la maladie tout en maintenant au-delà de notre système sanitaire et prioritairement, notre industrie et notre agriculture en état de continuer à exister.

Si nous identifions trois niveaux d'intervention, l'Europe, la France, la région, c'est cette dernière qui nous intéresse en priorité bien entendu.

Propositions d'actions

Forts de ces évidences nous voulons engager pour notre Région au patrimoine industriel riche et vivant, un plan ambitieux de reconquête et de développement industriel.

Pour nous un tel plan doit comporter **quatre domaines d'action** :

- **Le domaine économique, fiscal et social.** En effet les belles intentions s'oublieront vite quand nous serons de retour dans le « business as usual » La Région Grand Est est une des régions possédant le plus grand nombre d'industries détenues par des capitaux étrangers, la première pour celles à capitaux allemands. Le patriotisme économique pour ces entreprises ne sera pas un argument. La compétitivité des industries et notamment les coûts de production resteront par contre, eux, des arguments de poids. Cela conditionne aussi la capacité à investir et à être plus que jamais une terre d'investissement pour nos voisins, privés de main d'œuvre (et parfois de foncier) Le soutien à la performance industrielle et donc à la compétitivité au travers des coûts de production qu'ils soient locaux, régionaux ou étatiques, sera lui aussi primordial dans cette perspective.
- **Le domaine des compétences et de leur disponibilité.** Il faudra disposer d'une main d'œuvre compétente en quantité suffisante, d'une offre de formation professionnelle de qualité à tous les niveaux et d'un écosystème de support technologique (laboratoires, pôles de compétitivité, instituts divers et variés, etc.)
- **Le foncier.** Il s'agit de disposer de réserves foncières à des coûts compétitifs, de faciliter leur aménagement, d'accélérer les procédures de permis de construire...
- **Les infrastructures.** Ici il faut assurer les conditions de mobilité, d'hébergement, bref tout ce qui participe de la rapidité d'accès aux marchés, à l'emploi, etc.

Tout cela ne serait pas suffisant sans l'ingrédient essentiel qu'est la **solidarité**. Certains parlent de chasser en meute, d'autres de travailler main dans la main administration/entreprises, d'autres de partage de bonnes pratiques, voire de solidarité économique/technique/humaine pour soutenir ceux qui font face à des crises temporaires.

Bref, il est possible de voir les choses sous un autre angle de vue, avec une approche plus systémique.

Pour cela il nous faut sortir de nos postures, de nos habitudes et de nos points de vue claniques. Il faut cesser de ne se battre que pour son organisation, et mettre une partie de l'énergie et des compétences de celle-ci au service du projet commun. C'est en fait rentable, gagnant-gagnant pour tout le monde.

Ceci nous amène à proposer un engagement des acteurs économiques qui le souhaitent d'abord et politiques ensuite, autour d'une charte.

Il s'agit de faire vivre une Région qui ne doit plus à nouveau être sinistrée. Nous voulons défendre nos intérêts, au sens noble du terme, les intérêts des industriels, les intérêts de leurs salariés, les intérêts de la Lorraine et les intérêts des Lorrains. C'est à nous industriels, de prendre notre destin en main, ici, dans nos territoires. Autour de cette charte nous formerons un groupe qui pèsera dans l'avenir de la Région.

Le principe d'une charte

Comme en agriculture au lieu de rebond nous proposons de parler de regain, herbe qui repousse dans les prairies après la fauche et, par extension, retour ou accroissement d'un avantage, d'une qualité, etc., qui paraissaient décliner. Ce terme paraît parfaitement adapté aux circonstances et à notre région.

L'idée de la charte est de regrouper des femmes et des hommes qui reconnaissent l'utilité de son contenu, qui s'engagent à en appliquer les principes solidairement ou à en favoriser l'application. Ils bénéficient en priorité des effets de leur application. Pour ce faire il faut cibler un territoire suffisamment grand pour que cela ait du sens et suffisamment concentré autour d'une identité pour que cela puisse fonctionner sans être paralysé par trop de structures. Nous proposons de mener la première expérimentation en Lorraine avant de l'étendre au Grand-Est en cas de succès.

La charte

Douze engagements pour un regain industriel régional.

Nous nous engageons à

- 1. Développer l'attractivité économique du Grand Est en faisant évoluer le SRDEII (schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation) ainsi que le COT (contrat d'objectif territorial) régional et d'en dégager des mesures à mettre en œuvre dans les 3 mois.**

Une étude sur l'attractivité industrielle du Grand Est a été réalisée par le Bipe à la demande du CRI (Comité Régional Industrie Grand Est) Elle met en exergue les particularités de la région, qu'il s'agisse de forces ou de faiblesses. En croisant ses résultats avec d'autres données disponibles dans la région, nous proposons d'en extraire des axes de travail prioritaires et des propositions.

- 2. Etablir un inventaire des domaines d'expertise et des capacités industrielles pour mettre en lien au niveau régional les capacités industrielles et les besoins et, en complément, pour faire face à de futures crises sanitaires**

Aujourd'hui des entreprises en capacité de produire ont perdu beaucoup de commandes. Leurs dirigeants nous sollicitent pour faire connaître leurs savoir-faire, leurs équipements, leurs disponibilités pour produire des pièces. Nous nous engageons à construire une banque de données qui permettra à tout un chacun de savoir qui dans son territoire, dans sa région est capable de faire quoi. Avec l'appui des branches professionnelles dans leurs domaines, de Materialia qui a déjà commencé ce travail d'inventaire, avec l'aide de start'up, des universités, des écoles, nous créons un outil simple et efficace d'accès à ces informations. Grâce aux consultations de cet outil nous identifions les domaines de compétences fortes à soutenir, et ceux insuffisamment développés qui devront être renforcés, soutenus, par des politiques appropriées.

Cette base de données permet aussi d'identifier les entreprises qui ont la capacité à produire, assembler tout ou partie d'éléments essentiels pour faire face à des crises sanitaires (respirateurs, masques, gels, gants, blouses, équipements médicaux...). Ces entreprises seront sollicitées pour réaliser des échantillons de ces éléments pour valider leurs processus. En cas de crise sanitaires elles pourront donc être rapidement opérationnelles pour produire localement et dans les plus brefs délais ces éléments. Les compétences de leurs salariés pour réaliser ces activités seront maintenues et accrues par des formations et des exercices pratiques aidés.

Enfin, nous agissons pour que les chefs d'entreprises acceptent de collaborer massivement à la constitution de la base de données.

3. Etablir un inventaire des zones disponibles pour implanter des industries et estimer leurs coûts d'aménagement

Avec les EPCI, les communes, la région, les départements, nous nous engageons à identifier les terrains accessibles à l'implantation d'entreprises, en particulier industrielles, ainsi que leur niveau de préparation à une éventuelle implantation. Le cas échéant, seront estimés les travaux à mener pour rendre le terrain prêt à un démarrage de construction, ainsi que leurs coûts. Ces données seront disponibles pour tout investisseur potentiel.

Pour des projets d'envergure internationale nous ferons en sorte qu'il n'y ait pas une concurrence entre plusieurs offres grand-régionales pour présenter un projet unique, facilement identifiable, porté par tous, et doté de tous les avantages possibles puisqu'unique.

4. Approvisionner localement nos activités et participer à la pérennisation du modèle

Les Industriels signataires de la charte s'engagent à maintenir, renforcer, voire initier des approvisionnements chez des fournisseurs de la région, prioritairement signataires de la charte, pendant 9 mois. Dans cette période ils offriront dans la limite de leurs compétences et de leurs moyens, des journées d'intervention de leurs cadres experts afin d'aider ces fournisseurs locaux à pérenniser la relation commerciale grâce à des plans d'optimisation de la performance industrielle (numérisation, investissements, robotisation, logistique, lean...). Les branches professionnelles, la Région, les universités et écoles, l'AIF, etc. s'engagent à apporter aussi leurs expertises dans ce domaine.

Cette démarche de mise à disposition d'un réseau d'experts d'entreprises industrielles lorraines, venant partager leurs savoirs et expériences sera ensuite étendue à l'ensemble des industriels lorrains et pérennisée.

5. Proposer des simplifications administratives pour accélérer la mise en œuvre des projets industriels

Pour accélérer les actions de pérennisation de l'industrie et de conquête il faut pouvoir obtenir rapidement les décisions administratives qui permettent, par exemple, l'investissement, la construction, telles que le permis de construire par exemple. Il s'agit aussi de rechercher des dispositifs d'allègement de procédure pour les entreprises, en particulier pour celles qui ont moins de 150 salariés.

Nous confions au Comité Régional Industrie la mission de rassembler autour de lui les acteurs compétents pour établir une liste de démarches administratives à simplifier et accélérer en priorité. Sur la base de cette liste, les représentants du CRI travailleront avec la Région, la préfecture de région et les administrations concernées pour établir un plan d'action et un planning de mise en œuvre de mesures. Les organisations syndicales qui le souhaitent seront associées à ce travail.

6. Mettre en place des fonds de solidarité pour permettre la transformation des PME vers une performance industrielle accrue

En soutien aux initiatives prises par la Région (prêts rebonds, fonds de résistance) Nous proposons la création d'un fonds de solidarité piloté par la Préfecture de région, la Région et

les organes de représentation des industriels de la région et le C2ime. Ce fonds sera le réceptacle des dons des personnes et d'entreprises qui accepteront d'y souscrire (par exemple à hauteur de 0,5% de la valeur de leur patrimoine disponible). Il sera destiné principalement à soutenir les entreprises industrielles de moins de 300 salariés dans des actions de pérennisation de leur activité et dans leur transformation pour une plus grande performance industrielle.

Nous nous engageons à faire appel à ceux, en particulier aux business angels, qui en ont la capacité afin qu'ils investissent dans les entreprises industrielles de la région. Et nous appellerons tous ceux et toutes celles qui en ont les moyens d'y contribuer aussi.

7. Créer un fonds de capital développement pour sécuriser et renforcer les fonds propres des PMI pour leur permettre d'investir et pour appuyer les opérations de fusion-acquisition.

L'avenir de nos territoires ne peut pas reposer que sur une politique de promotion et de soutien aux Start'up. Elles ne peuvent pas prendre la place des centaines de milliers d'emplois industriels actuels. Or Les PMI qui procurent beaucoup de ces emplois sont, pour la plupart, sous-capitalisées. Cela impacte leur capacité d'investissement, en matériel bien sûr, mais surtout en immatériel. Sous l'égide de la Région Grand Est nous proposons que soit déployé un fonds de capital développement. Les fonds de capital développement sont des fonds plus « patients » (ils raisonnent leur investissement de 5 à 10 ans) qui attendent des rentabilités moins spectaculaires mais avec des risques moindres.

Un tel outil accompagnerait également des opérations de consolidation du monde industriel. Il y a un vide important entre des entreprises de grande taille, dont les centres de décision sont souvent à l'extérieur de la région (du pays) et des PMI que leur taille fragilise, tant sur le plan financier que sur le plan industriel. Il faut donc appuyer les opérations de fusion-acquisition, en même temps qu'un appui à l'exportation.

8. Investir massivement dans la formation professionnelle, en particulier en accueillant des apprentis dans nos entreprises

Pour faciliter les reconversions, les montées en activité, la flexibilité interindustrielle, le désenclavement de territoires (e-formation) et les transformations numériques (industrie du futur) nous nous engageons à accueillir et soutenir les personnes en recherche de travail et en inclusion dans nos entreprises et dans nos organisations. Nous nous engageons à faciliter leurs conditions de transport et d'hébergement. Nous nous engageons à chaque fois que cela est possible à embaucher au moins un apprenti chaque année. Nous nous engageons à inciter nos fournisseurs à en faire autant.

Avec l'AR2I nous nous engageons à définir les actions de formation prioritaires en matière de financement. La région et les collectivités locales abondent à ces financements.

L'expérience montre que lors des crises la réduction du nombre d'apprentis est souvent un des tous premiers leviers actionnés. Au moment du redémarrage les compétences viennent alors à manquer (cf l'après 2008/2009) Pendant la période de recouvrement de l'économie (2 ou 3

ans) nous proposons qu'un système d'aide à l'apprentissage soit mis en place pour permettre d'améliorer ou à tout le moins de maintenir la tendance positive actuelle.

9. Mettre en place un dispositif de régulation territoriale ressources/capacités en mutualisant les actions de conservation et de développement des compétences par territoire

Nous nous engageons à construire avec l'administration des mécanismes de régulation par des prêts de main d'œuvre entre entreprises d'un même territoire, en repensant les règles de délit de marchandage et en facilitant les formalités administratives. Ainsi des entreprises en baisse de charge pourront « prêter » leurs salariés à d'autres en pic d'activité. Ce sera d'ailleurs un moyen de gestion des saisonnalités décalées. Un dispositif de maintien de salaire sera étudié avec pôle emploi l'UNEDIC et la Région.

Nous nous engageons à travailler par bassin d'emploi à la mise en place d'actions de formation lors des périodes de baisse de charge pour augmenter la polyvalence des salariés en soutien à la GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des carrières) des entreprises. Bien entendu cette polyvalence ciblera principalement les compétences nécessaires aujourd'hui et demain (industrie du futur) sur le bassin d'emplois.

Parmi les mécanismes de solidarité, nous proposons des dispositifs permettant aux entreprises de conserver leur main-d'œuvre qualifiée lors de crises majeures et ainsi d'être prêtes, le moment de la reprise venu, à augmenter leur activité et à répondre aux besoins. En effet nous voyons les effets dévastateurs de la perte des compétences, chez les sous-traitants et les PME en particulier, lorsque les commandes reviennent et que la ressource se fait rare. Pendant ces périodes, se feront des formations utiles à la reconversion, à la montée en compétences, à l'acquisition de compétences nouvelles...

Ces dispositifs de mise en formation pourraient être financés par les CPF et par des fonds spéciaux (fonds mutualisés).

Les organisations syndicales seront invitées à participer à la mise en place de l'ensemble de ces actions.

10. Proposer des actions de réduction des coûts de production et réorientation des investissements dans le cadre d'une révision du SRADDET

Dans le cadre du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) nous proposons qu'une étude soit conduite sur la pertinence de futurs investissements de la région en matière de mobilité. Plutôt que de favoriser les conditions de déplacements longs de nos concitoyens nous proposons d'investir dans le soutien aux entreprises, à l'investissement industriel, aux actions d'amélioration de la performance industrielle, à la formation, de sorte qu'ils puissent trouver un bon emploi près de chez eux. Dans cette perspective nous plaidons pour une excellence logistique régionale, pour des infrastructures qui facilitent les activités industrielles et leur accès, dans le respect de l'environnement évidemment.

11. Mettre en place une modulation pluriannuelle de manière expérimentale

Pour amortir les fluctuations d'activité sur des cycles courts nous proposons que soit autorisé à titre expérimental pour une durée de 6 ans, la possibilité pour des entreprises de mettre en place une flexibilité pluriannuelle du nombre d'heures travaillées. Sur une période de trois ans le volume de travail correspondrait à trois fois le nombre annuel normal d'heures travaillées. Cependant pour une année le total d'heures travaillées pourrait osciller entre +200 h et -200h.

Les organisations syndicales représentatives seraient bien sûr associées à ces actions.

12. Travailler avec nos voisins étrangers pour devenir le centre névralgique de l'industrie ouest-européenne en créant une euro-zone industrielle

Il n'est pas réaliste d'évoquer un regain industriel de notre région sans y associer nos partenaires historiques que sont nos voisins wallons, allemands des länder frontaliers, luxembourgeois et suisses. Nous proposons que soit constitué un réseau industriel, soutenu par les branches industrielles et les acteurs politiques de ces régions. L'objectif de ce réseau sera de travailler à la constitution d'une euro-zone leader industrielle de l'Europe occidentale.

Dans cette euro-zone la pratique de les langues allemande, française et anglaise serait enseignée très tôt à l'école.

Le réservoir de main-d'œuvre à qualifier est régional, même si la demande est tirée par le Luxembourg et l'Allemagne. Nous nous engageons à monter avec Pôle Emploi un programme conséquent de formation qualifiantes apte à subvenir aux maximums de besoins

Synthèse des douze mesures

1. AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES POUR L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE
2. BASE DE DONNEES D'EXPERTISES INDUSTRIELLES REGIONALES
3. NOUVELLES IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES
4. APPROVISIONNEMENT ET SOUTIEN EN LOCAL
5. SIMPLIFICATIONS ADMINISTRATIVES
6. FONDS DE SOLIDARITE POUR LA TRANSFORMATION DES PME
7. FONDS DE CAPITAL DEVELOPPEMENT
8. SOUTIEN A LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET A L'APPRENTISSAGE
9. PRET DE MAIN D'ŒUVRE FACILITE
10. MOBILITE ET FACILITE D'ACCES AUX ENTREPRISES
11. EXPERIMENTATION D'UNE MODULATION DU TEMPS DE TRAVAIL
12. CREATION D'UNE EURO-ZONE

LES CONTRIBUTEURS ET PREMIERS SUPPORTEURS au 29 avril 2020 :

Nathalie Vaxelaire (Trane 88)
Céline Gris (Gris Group 54)
Emmanuel Nerkowski (Thyssen Krupp Presta 57)
Luc Lajoie (LBI 57)
Stéphane Kazmarek (Cablerie Lapp 57)
Philippe Gehl (AGCO 57)
Jacques Merten (Claas 57)
Jean Arnould (Aforest, fondation ENIM 57)
Thierry Jean (Preci 3D 57)
Jean-Gabriel Kern (Kern Formation Coaching 54)
Patrice Franke (Amazone 57)
Mickaël Grivel (Fives-Cryo 88)
Steven Moss (RMI 54)
Martial Munier (GNT 54)
Christian Barnier (UIMM Lorraine, ancien DG Fives-Nordon 55)
Hervé Bauduin (président UIMM Lorraine 57)
Agnès-Marie Lafargue (UIMM Lorraine 57)

LES AMBASSADEURS au 15 mai 2020 :

Les personnes de la liste précédente +
Sébastien KHUN (ThyssenKrupp Presta 57)
Fabien SCHMITT (FERCO 57)
Joël BERGER (C2iME Lorraine)
Bernard NUCCI (Malézieux 57)
Pierre FRANCK (Everclean et Tallyos 57)
Sébastien LO PRESTI (SME 57)
Denis BUTTERBACH (IRTEC 57)
Eric SWCHARTZ (Continental 57)
Stéphane GUINDON (Sarplast 57)
Fanny FELLER (Pôle Formation 54)
Christine BERTRAND (Medef 54)
Eric HARTNAGEL (Opteamum 57)
Ronald BOSH (Novall 57)

D'autres personnes de notre branche et d'autres branches professionnelles ont été sollicitées et sommes en attente de leur retour.